

la virilité, l'énergie et l'esprit d'entreprise des races dont il est issu. Malgré le magnifique héritage que nous possédons, un héritage probablement égal, quant à ses ressources, à celui de la grande république qui se trouve au sud de notre pays, nous devons admettre que nous sommes désappointés relativement au peu de progrès qui s'est fait, durant le demi-siècle qui s'est écoulé depuis que le Canada a jeté les fondements de l'union de ses provinces. Ce n'est guère exagérer que de dire que nos terres, nos forêts, nos pêcheries, nos voies nautiques, nos ressources minérales en or, en argent, en fer et en charbon, ne sont pas inférieures à celles des Etats-Unis. Cependant, pour des raisons difficiles à expliquer, elles sont peu exploitées et elles ne contribuent pas à nous donner ce degré de richesse, de prospérité et cette population que nous avons le droit d'espérer. Nous avons construit un magnifique réseau de transports qui n'est pas surpassé par aucun réseau du même genre. Nous avons pris, au point de vue financier, de grandes obligations, pour exécuter ces entreprises, cependant, quant au progrès du pays, à l'accroissement de notre population et au développement de nos ressources minérales, nous sommes tristement arriérés. Ce sont là des problèmes que nous devons discuter avec le soin et l'habileté qui ont caractérisé nos populations dans la voie du progrès, dans d'autres domaines de son activité. Un pays comme le Canada, qui a une population de moins de huit millions d'habitants, qui a été capable de dépasser toutes les espérances en enrôlant 400,000 hommes, en lançant des emprunts énormes sur notre marché monétaire, en aidant à l'empire dans la lutte gigantesque qui se poursuit actuellement, en se rendant absolument compte de la nécessité de concentrer son attention sur les problèmes du développement des ressources du Canada et sur l'accroissement de sa population, devrait aussi adopter une politique propre à assurer d'une manière merveilleuse le progrès du pays. Aucun progrès ne sera fait dans ce sens-là, si le Canada ne sort pas des sphères étroites où il se meut en traitant les grandes questions nationales, s'il n'adopte pas une grande politique ayant pour but d'accroître les ressources de travail et d'énergie qu'il a su manifester durant la présente guerre.

Il a été fait allusion dans le discours du Trône à l'intention que le Gouvernement a de demander au Parlement une prolongation de celui-ci, dont le terme devra expirer au mois d'octobre prochain. C'est un sujet sur lequel je n'ai pas besoin de m'é-

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

tendre; son importance et sa signification se présentent à l'esprit avec autant de force et de lucidité que je pourrais les exposer à la Chambre. Le Gouvernement ne demande pas, comme un suppliant, la prolongation de ce terme; mais il reconnaît qu'en face des questions d'une si tragique importance qu'il a à traiter en raison de la guerre, il serait excessivement inopportun de plonger le peuple canadien dans toutes les excitations et toutes les animosités d'une lutte électorale. A une époque où des centaines de milliers de Canadiens combattent dans les tranchées, en France et en Belgique, pour la défense de l'empire, à une époque où ils laissent derrière eux des parents, des femmes et des enfants désolés, il ne peut absolument pas être question de précipiter le peuple canadien dans toutes les haines et les jalousies d'une lutte électorale. A la dernière session du Parlement il a été adopté à l'unanimité un bill prolongeant d'une année la durée du Parlement. L'état de choses qui existait alors et justifiait le Parlement d'agir ainsi, non seulement existe encore aujourd'hui, mais est encore rendu plus urgent par les événements tragiques que j'ai signalés, qui sont démontrés par les pertes que le Canada a subies dans la grande lutte où il est engagé.

La présentation des mesures qui seront soumises au Parlement à cette session seront occasionnées par la guerre, et je n'ai aucun doute qu'elles recevront le même appui et la même considération sympathiques qu'ont reçues les différentes mesures relatives à la guerre présentées par le Gouvernement depuis le mois d'août 1914.

J'espère que le Parlement ne sera pas injustement retardé dans l'expédition de sa besogne, et que la même considération patriotique sera donnée à toutes les mesures présentées par le Gouvernement, considération que nous sommes en droit d'attendre du Sénat du Canada.

Avant de reprendre mon siège, qu'il me soit permis de parler des remarques flatteuses que mon honorable ami le chef de l'opposition a faites à mon sujet, je suis toujours embarrassé quand je tente de répondre aux paroles de courtoisie que prononcent fréquemment à mon intention les honorables sénateurs de la gauche, en qui je trouve des hommes qui m'entendent, me comprennent et m'aident tout autant que les honorables sénateurs de ce côté-ci de la Chambre.

Quelques VOIX: Très bien, très bien.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED:
Et je puis assurer aux honorables sénateurs